



Equipe Opérationnelle d'hygiène – UF 1301

GESTION DU RISQUE INFECTIEUX DANS LE CADRE DE TRAVAUX HOSPITALIERS

FICHE DE COORDINATION

Les items ci-dessous sont à remplir par le responsable des travaux

Localisation des travaux :

Nouvel Hôpital Civil (NHC) – bâtiment 1 – Atrium du rez-de-chaussée et du rez-de-jardin **Phase 1 – partie 1 à l'Ouest**

Unité(s) concernée(s) (UF - nom) et chef(s) de Service(s) :

Toutes les unités sont concernées de par les modifications de flux (pour mémoire, condamnation de la porte Ouest, de l'ascenseur B en rez de jardins et des accès aux unités de soins suivantes au rez-de-jardin :

- 1021 - Pharmacie
- 1034 - Chirurgie cardio-vasculaire – consultations externes
- 1036 - Cardiologie et maladies vasculaires – consultations externes

Responsable des travaux (nom et n° tél.) :

Sandrine TANQUEREL - 03 88 11 64 70 – 06 22 97 51 36 et Alain LECAT – 03 88 11 61 04

Description des travaux :

Démolition de l'ouvrage de sol (résine, chape, réseau de plancher chauffant – rafraîchissant HORS DALLE SUPPORT) puis, réfection à l'identique. Réalisation en 4 phases (Ouest, Centre RDC, Centre RDJ puis, Est)

Intervenants réalisant les travaux :

Entreprise CEBATI en charge du macro-lot 1 : démolition, installation et cloisonnement de chantier, serrurerie et espaces verts (le cloisonnement de chantier sous-traité à l'entreprise **SCHULTZ**)

Entreprise EJ ENERGIE en charge du macro-lot 2 : Réalisation du Plancher chauffant rafraîchissant et de la ventilation de chantier (la chape et la résine sont sous-traitées respectivement à **OZDEM et SERBET**).

Entreprise SANTERNE en charge du lot 3 : Electricité

Entreprise HITTIER en charge du macro-lot 4 : Peinture et finitions diverses (dont la menuiserie bois et la reprise de la signalétique sous-traitées respectivement à **ARCHE DU BOIS et ADZO**)

Dates de début et de fin des travaux : du 1^{er} mars à juin 2025.

CIRCUIT DE LA FICHE

Cette fiche est remplie par le responsable des travaux, pour la partie qui le concerne, puis transmise à l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) avec un plan détaillé (confinement, circuits...). Un praticien hygiéniste de l'EOH analyse le risque infectieux lié aux travaux, complète la fiche et la renvoie au responsable des travaux qui est chargé :

- d'informer des mesures prescrites les intervenants (entreprises extérieures comprises), les responsables médicaux et paramédicaux des unités concernées et le directeur de site;
- de leur faire signer la présente fiche ;
- d'en envoyer une copie à l'équipe centrale de bionettoyage du site pour information ;
- de s'assurer de la mise en œuvre des mesures de prévention prescrites au niveau du chantier.

Une copie de la fiche doit être affichée ou mise à disposition des intervenants au niveau de la zone de travaux.

Pour toute aide ou précision, les services concernés sont invités à prendre contact avec l'EOH (tel : 03 69 55 03 10)

ANALYSE DES TRAVAUX

à remplir par le responsable des travaux

Type de travaux :

Extérieurs

empoussièrément attendu :

fort

Ex : démolitions, terrassement, sablage...

Limité

- *Réalisation d'un bateau pour accéder à la surface roulable existante pour accès patients couchés*
- *et dépose /repose vitrage en façade pour ventilation de chantier*

Intérieurs

empoussièrément attendu :

fort

Ex : restructurations ou rénovations lourdes (sols, murs, faux-plafonds entiers, ventilation, meubles fixes dégradés...)

modéré

Ex : interventions sur faux-plafonds, volets roulants, reprises de sols, de peintures avec préparation des murs, menuiserie intérieure...

limité

Ex : électricité sans ouverture étendue de faux-plafond, revêtement mural sans ponçage préalable...

Impact sur le réseau d'eau

oui

Risque de rétropollution prévu : mesure EOH avant et après travaux, bien que circuit utilisé (circuit arrosage) soit déjà raccordé sur hydrant technique, hors usage soin

non

MESURES DE PROTECTION RELEVANT DU CHANTIER

à remplir par le responsable des travaux – à valider par l'EOH

- Information et sensibilisation des intervenants sur les risques de contamination ([Présentation EOH à programmer en février](#))
- Coordination avec l'encadrement de(s) unité(s) concernée(s) Diffusion d'une note de service commune avec l'EOH

Travaux extérieurs :

- Humidification de la zone de travaux (terrassement, déconstruction...)
- Mise en place de bâches de protection
- Evacuation de la terre et des gravats par camions bâchés
- Etablissement d'un plan de circulation spécifique pour les véhicules du chantier (camions, engins...)
- Nettoyage régulier des voiries utilisées pour la circulation des véhicules de chantier
- Vérification de l'impact des travaux sur les centrales de traitement d'air des bâtiments adjacents

Travaux intérieurs :

- Intervention en unité fermée ([intervention uniquement dans le hall et les circulations](#))
 - Confinement des travaux : fermeture portes, fenêtres, sas [avec du scotch](#) cloisons et plafonds étanches polyane cloisons étanches rigides
 - Ventilation de la zone de travaux inchangée arrêt complet mise en dépression
Condamnation des bouches d'aération, retrait ou isolement du système HVAC (ventilation) et protection des canalisations de
 - reprise dans les zones de travaux + vérification du traitement d'air des unités à risque proches des travaux
([sans objet parce que ventilation propre et mise en dépression de la zone de travaux](#))
 - Désinfection du volume sous faux-plafond par pulvérisation, avant ouverture
 - Utilisation de machines équipées de systèmes d'aspiration (perceuse...) et travail de manière à limiter les émanations
 - Etablissement d'un plan de circulation propre au chantier (ouvriers et matériaux)
[Approvisionnement + nettoyage réalisés avant ou après horaires d'ouverture des services de soins \(7h30-18h\)](#)
 - Pas d'introduction de sources de contamination dans l'unité (cartons, objets sales ou poussiéreux)
 - Nettoyage au détergent-désinfectant (ou emballage) de l'outillage avant circulation dans l'unité
 - Evacuation des déchets et gravats hors du chantier en conteneur / emballage étanche + [nettoyage réalisés avant ou après horaires d'ouverture des services de soins \(7h30-18h\)](#)
 - Limitation des allées et venues en dehors de la zone de travaux
Tenue requise pour circuler en dehors de la zone de travaux :
 - ([obligation de porter une combinaison de travail propre en entrant, autre en sortant + charlotte et sur-chaussures](#)) tenue propre tenue spécifique au service :
 - Essuyage des chaussures sur les [tapis collants](#) imprégnés de détergent-désinfectant à la sortie de la zone de travaux
 - Nettoyage [permanent](#) systématique de la zone de travaux
([moyens humides et aspirations avec des filtres homologués pour les hôpitaux](#))
 - Purge des points d'eau au minimum hebdomadaire (voir protocole de l'EOH)
 - Changement des filtres de ventilation terminaux après travaux : soufflage reprise
- Autres :
- Création d'un sas propre pour changement de tenue pour traverser un service
- Pulvérisation de l'eau sur les surfaces en travaux [pendant la démolition](#)

ANALYSE DU RISQUE INFECTIEUX LIE AUX TRAVAUX

à remplir par l'EOH

Unités concernées par les mesures de protection :

Toutes unités du NHC, en particulier :

- les unités situées à proximité des accès au chantier
- les unités accueillant des patients immunodéprimés présentant un risque infectieux fongique
- les plateaux techniques à haut risque infectieux (Stérilisation, blocs opératoires...)

Niveau de risque global attribué aux travaux : Elevé Moyen Faible
Selon les unités et leur proximité par rapport aux travaux

MESURES DE PROTECTION RELEVANT DES UNITES

à remplir par l'EOH

Préparation avant travaux :

- Arrêt de l'activité de l'unité pendant les travaux Arrêt de l'activité d'une partie de l'unité (voir plan)
- Vider la zone de travaux de tout matériel **voire à l'entrée des services limitrophes au chantier** Protéger le matériel (en particulier médical)
- En prévision des vibrations liées aux travaux : procéder au bionettoyage complet de l'unité (plafonds, grilles de reprises d'air, placards techniques...)
- Prévoir les fournitures nécessaires au chantier, selon entente préalable avec le responsable des travaux (serpillères, chiffonnettes, solution de détergent-désinfectant...)
- Prévoir la prise en charge des patients immunodéprimés, présentant un risque infectieux fongique, dans une autre unité pendant les travaux
- Mise en place d'un système complémentaire de traitement de l'air (type Plasmair) dans l'unité
- Organiser le renforcement de la fréquence de bionettoyage du service des abords du service **(vu avec GSF)**
- Valider un plan de circulation spécifique, à distance des travaux, pour les patients, les visiteurs, le personnel
- Autres :

Pendant les travaux :

- Sensibiliser les patients et visiteurs au risque infectieux fongique et au respect des consignes
- Veiller à la fermeture systématique des portes, fenêtres et sas du service
- Eviter toute circulation du personnel et des patients dans la zone en travaux à proximité de la zone
- Limiter autant que possible les déplacements des patients immunodéprimés présentant un risque infectieux fongique, les protéger à défaut par le port d'un appareil de protection respiratoire de type FFP2 pour sortir de leur chambre
- Placer des serpillères imprégnées de détergent-désinfectant devant la zone de travaux **Des tapis collants devant l'entrée de l'unité + couloir des blocs (vu avec GSF)**
- S'assurer de la purge des points d'eau de la zone en travaux avant réouverture (voir protocole de l'EOH)
- Autres : **Augmenter la fréquence de bionettoyage à 2 à 4 x par jour, dont une fois le matin, pour les circulations empruntées par le chantier (vu avec GSF)**

Prélèvements (fongiques) de contrôle du confinement de la zone de travaux par le Laboratoire d'Hygiène Hospitalière (ou autre laboratoire qualifié)

Dont un dernier point 0 en janvier 2025 (pm. une année de référence a également été réalisé précédemment)

Toute anomalie concernant le déroulement du chantier doit être signalée sans délai au responsable des travaux et à l'EOH

MESURES A PRENDRE APRES LES TRAVAUX

à remplir par l'EOH

Bionettoyage de la zone de travaux :

Réalisé par les entreprises de travaux :

- Nettoyage de chantier préalable
- Nettoyage des cloisons **intérieur + extérieur** avant leur démontage avec une solution de détergent-désinfectant
- Bionettoyage complet en un temps avec une solution de détergent-désinfectant
- Bionettoyage complet en 3 temps (détergent, rinçage, désinfection avec une solution de détergent-désinfectant)
- Bionettoyage complet en 3 temps «chlore» (détergent, rinçage, désinfection avec une solution chlorée à 1 cp/L)

Vu avec GSF :

- Autre : nettoyage au détergent et rinçage jusqu'à obtention de surfaces visuellement propres

Contrôles après travaux et bionettoyage :

- Par le Laboratoire d'Hygiène Hospitalière :
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> mycologie environnement | <input type="checkbox"/> bactériologie environnement |
| <input type="checkbox"/> contrôle eau pour soin standard | <input type="checkbox"/> comptage particulaire |
| | <input checked="" type="checkbox"/> recherche de légionelles (eau d'arrosage du chantier : robinets d'arrosage intérieurs + branchement base vie) |

Autre : SO

Commentaires : SO

VALIDATION

Responsable des travaux Mme S.TANQUEREL Date : 16/01/25 <i>Merci de transmettre une copie de la fiche à l'équipe centrale de bionettoyage</i>	
Chef de Service (Nom et Signature) : Date :	Cadre / Cadre Supérieur de Santé (Nom et Signature) : Date :
Chef de Service (Nom et Signature) : Date :	Cadre / Cadre Supérieur de Santé (Nom et Signature) : Date :
Chef de Service (Nom et Signature) : Date :	Cadre / Cadre Supérieur de Santé (Nom et Signature) : Date :
Equipe Opérationnelle d'Hygiène Dr C. HERNANDEZ  Date : 16/01/2025	
Directeur de site Mme L. VILLENEUVE Date :	Les signataires de la présente fiche s'engagent à faire respecter les mesures validées, à leur niveau de responsabilité respectif.